

1

MÉDAILLE D'HONNEUR DES EAUX ET FORÊTS * ET AUTRES (*APPELÉE AUSSI MÉDAILLE FORESTIÈRE)

MAUNY	*	S.31 octobre 1891	Assisté au R. V. de Mrs. Les Agents pour la décoration de la Médaille forestière au Garde MAUNY
HEINTZ	*	1895	Remise de la médaille Forestière au Garde HEINTZ
ALBRECHT		1901	Remise par le Garde Général d'une Médaille de Bronze et d'un diplôme du Syndicat central des Pêcheurs de France (pour courage).
ESSE	*	9 février 1915	Médaille forestière en présence du conservateur et de l'Inspecteur
JOUAUX	*	30 janvier 1924	Assisté à la remise de la Médaille Forestière au camarade JOUAUX, au Rond Point du Guignier, puis accompagné Mrs. le conservateur et l'Inspecteur en opération de martelage
GUIOMARD		29 Dec. 1924	Remise de la Médaille Militaire, sans traitement à GUIOMARD Guillaume François-Marie - Chasseur Forestier à Saint-Vincent du Lorouer - 20 ans de services, 10 campagnes - « a été blessé et cité ».
VERSEAU	*	20 Mars 1925	Remise de la Médaille Forestière par Mr Le Conservateur Thiollier, aux camarades VERSEAU (Doucinière) et CHARBONNEAU (Perseigne), au Rond de Verneil, ensuite opération de martelage dans les Profonds-Vaux.
Bier ALBRECHT	*	10 août 1925	Le soir au R. V. fixé au Pavillon de Bercé, assisté à la remise de la Médaille Forestière au Brigadier ALBRECHT par Mr le Conservateur et Mr l'Inspecteur Principal .
Bier FELIOT	*	19 sept. 1929	Assisté à la remise de la médaille Forestière par Mr. Le Conservateur au Brigadier FELIOT, à la Croix Marconnay .
PIGAULT	*	5 août 1931	Par arrêté du 17 Juillet 1930 Médaille Forestière au titre de l'année 1930, remise au Garde PIGAULT, au R.V. de Mr. L'Inspecteur : au rond des Clos.



médaille forestière recto - © Y.G.

Brigadier PELTIER : « le 23 Décembre 1943, remise de la médaille forestière au brigadier PELTIER Fernand »

Commis MURIEL : « le 23 mars 1946 au Mans, remise de la médaille forestière à la veuve du commis MURIEL, déporté et disparu en Allemagne ».

Brigadier FORGÉOUX : « le 1^{er} novembre 1947 - Le brigadier reçoit de M. le maire de Jupilles, un diplôme d'officier du mérite agricole ». Le maire était Fernand PELTIER-père).

Garde RIMASSON : « le 30 juin 1953. Remise de la médaille forestière au collègue Pierre RIMASSON. Cérémonie au chêne Boppe. Service effectué par THÉVENOT (7.700 f réglés le 25 novembre).»

D'autres médaillés seront désignés dans le futur.



médaille forestière verso - © Y.G.

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL & AUTRES MÉDAILLÉS

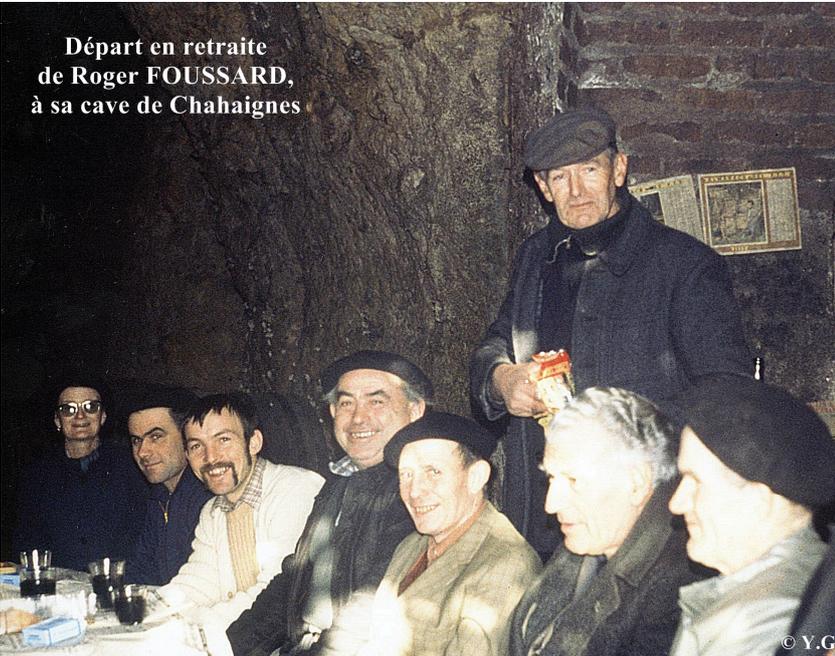
A. PASQUIER : 24 juillet 1938 : remise par M. l'inspecteur, à 18h. au Pavillon de Bercé, de la médaille du Travail, à Arthur **PASQUIER** : auxiliaire.

GUIMIER : 06 mars 1950 : « l'après-midi remise de la médaille du Travail à l'ancien auxiliaire »

VÉRITÉ : juin 1953 : « décoration au chêne Boppe jusqu'à 21h30 de l'ouvrier **VÉRITÉ** »

POIRRIER Clément : 28 mai 1968, remise de la médaille du Travail à cet ouvrier après 27 années de service au chalet de la Huberdière (le Pavillon). Son fils Robert était présent.

Le jeudi 30 novembre 1978 : à 16h au Pavillon de Bercé, remise des médailles en présence de M. l'ingénieur **HOYAU** Henri et des auxiliaires et agents.



Départ en retraite
de Roger **FOUSSARD**,
à sa cave de Chahaignes

LEROUX Gustave, médaille de Vermeil du Travail, **CHEVREAU** Hypolite et **FOUSSARD** Roger : médaille d'Or du Travail – Un pot a été offert par les ouvriers à l'issue de la cérémonie.

POTTIER Pierre (secteur ouest), **MOISY** Maurice et **HERPIN** Émile (secteur est) : le 9 décembre 1980 à 16 h. au Pavillon de Bercé, réunion de remise de leurs médailles du Travail.

LEVILLAIN André : reçoit en 1998 la médaille du Travail à la salle des fêtes de Thoiré.

D'autres médaillés seront désignés dans le futur :

La médaille du Travail date de 1886

Le Mérite Agricole est attribué par arrêté du 07 juillet 1890



MINISTÈRE DE

L'AGRICULTURE

ET DE LA PÊCHE

MÉDAILLE D'HONNEUR DES EAUX ET FORÊTS

Une catégorie de personnel mérite bien de la forêt.
Cette cheville ouvrière (rouage essentiel)
œuvre dans l'ombre et l'anonymat. Elle est gage de sa pérennité.

Le personnel administratif. (*)

Issu de l'ancienne administration des Eaux et Forêts
ou du nouvel Office National des Forêts,
Il ne faillit jamais à sa tâche, et permet la mise en œuvre rapide
de tous les moyens alloués.

La forêt lui en est reconnaissante.



(*) J'y associe mon épouse qui y travaillait, honorant aussi sa patience durant l'écriture de ce livre.